

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 24 février 2026

Délibération du Conseil Municipal du 23 février 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

10 janvier 2026

Ordre du jour complémentaire : 17 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusés : Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Léo MOLINIE (pouvoir donné à Caroline MIRANDA).

2026-05 Délibération relative à l'affectation du résultat 2025 sur le budget 2026

Rapporteur : Diogène BATALLA

Diogène BATALLA expose au conseil municipal que l'exercice 2025 du budget principal de la commune dégage un résultat d'exploitation de 766 321,79 €.

Il propose l'affectation anticipée du résultat 2025 sur le budget 2026 comme suit :

- 600 000,00 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2025 de la commune,
- 166 321,79 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2025 de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R 1612-54 qui permet une reprise anticipée des résultats ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** de manière anticipée le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 766 321,79 € réparti comme suit :
 - 600 000 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2026 de la

- commune,
- 166 321,79 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2026 de la commune.

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Chani PETIT

A black ink signature of Chani PETIT is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE" and "MAIRIE DE YAMOUKROU".